



13 janvier 2015

Suspension des activités de raffinage à Collombey-Muraz Le Gouvernement déplore cette décision et entend fixer un délai à l'entreprise

(IVS).- Le Conseil d'Etat a pris connaissance de la décision de la direction de l'entreprise TAMOIL SA. Face à l'importance des enjeux pour l'économie cantonale, il a mis en place une stratégie de défense des activités de raffinage dans le Bas-Valais. Il entend ainsi exiger de l'entreprise qu'elle se détermine quant à l'avenir de ses activités dans un délai maximal de cinq ans et qu'elle respecte toutes les exigences légales, tant en matière environnementale que sociale.

De sérieuses inquiétudes quant à la poursuite des activités de raffinage de Tamoil à Collombey-Muraz ont conduit le Conseil d'Etat à demander des informations précises à Tamoil SA. Une rencontre avec l'entreprise a été demandée à cet effet. Elle s'est tenue mardi 13 janvier en fin de journée.

Le Gouvernement prend acte de la décision annoncée, à savoir une suspension des activités de raffinage sur le site de Collombey-Muraz. Il a également pris acte de la volonté des dirigeants de maintenir sur place l'infrastructure existante, en vue d'une reprise éventuelle des activités de l'entreprise.

Dès lors, le Conseil d'Etat a décidé de fixer un délai de cinq ans au maximum à Tamoil afin qu'elle se détermine quant à l'avenir du site.

Parallèlement, il a décidé de mettre en place une task force en lui donnant pour objectifs notamment de soutenir l'entreprise dans la recherche d'un éventuel repreneur. Toutes les démarches visant à suivre les demandes et inquiétudes du personnel vont être entreprises.

Le Conseil d'Etat attend des informations claires et un respect strict des mesures sociales visant à alléger les effets de cette suspension d'activités. Il exige en outre de Tamoil qu'elle mette en sécurité ses installations, de manière à exclure tout risque pour le voisinage ou l'environnement et permettre, le cas échéant, une reprise ultérieure de l'activité de raffinage.

Enfin, le Gouvernement a mandaté la task force pour qu'elle engage les démarches visant à optimiser les chances de revitalisation du site.

Personne de contact :

Jean-Michel Cina, chef du DEET se tient à votre disposition par le 027 606 23 00

